






Université de Strasbourg
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 Strasbourg cedex
Tél. +33 (0)3 68 85 00 00
unistra.fr

-  facebook.com/unistra
-  [@unistra](https://twitter.com/unistra)
-  plus.google.com/+unistra

LE GUIDE

de l'étudiant

unistra.fr

Welcome Byzance – Impression: Cysé imprimeur



SOMMAIRE

1 BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	2
Informez-vous sur votre université!	3
Votre carte d'étudiant: Mon pass campus Alsace.....	4
Services numériques.....	4
Un réseau de partenaires.....	5
2 VOS ÉTUDES	7
Services de scolarité	7
Service de la vie universitaire	7
Espace Avenir	8
Stage et emploi.....	9
Bibliothèques.....	10
Mobilité internationale.....	11
Apprendre une langue.....	11
Financer ses études.....	12
3 VIE PRATIQUE	14
Se loger	14
Se nourrir.....	16
Se déplacer	17
Se soigner	19
Crous.....	21
Vos démarches et formalités	22
4 VOS LOISIRS, VOS ENGAGEMENTS	25
Vie associative.....	25
Sport	26
Culture.....	27
Carte culture.....	29
Index.....	31

1 BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ DE

STRASBOURG!

Née il y a plus de cinq siècles, votre université a traversé une histoire singulière entre culture française et allemande. Riche d'une tradition européenne et humaniste, elle a accueilli, au fil du temps, des personnalités prestigieuses, penseurs, humanistes, grands scientifiques et dix-sept prix Nobel!

L'université est répartie sur six campus et possède un patrimoine exceptionnel dont un Jardin botanique, un Planétarium, un Observatoire astronomique ainsi que plusieurs musées.

Pluridisciplinaire, l'offre de formation initiale et continue s'appuie sur une recherche de renommée mondiale et couvre les quatre secteurs reconnus par le Code de l'Éducation : les disciplines juridiques, économiques et de gestion, les lettres et les sciences humaines et sociales, les sciences et technologies et les disciplines de santé.

Grâce au travail quotidien de près de 5000 personnels, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et administratifs, vous serez accompagnés pour construire votre cursus et bénéficierez d'un cadre de travail et d'outils pédagogiques innovants.

44 000 étudiants
à l'Université de Strasbourg
dont 20% d'étudiants étrangers
6 000 nouveaux bacheliers



De grands projets, pour la réussite étudiante!

Lauréate de l'Opération campus et labellisée Initiative d'excellence du programme Investissements d'avenir, l'Université de Strasbourg s'engage, au travers de nombreux projets transversaux et fédérateurs, à remplir sa mission fondamentale de transmission du savoir. Grâce à une exigence de qualité des enseignements et l'excellence de sa recherche, elle entend vous apporter les meilleurs atouts pour construire votre avenir.

INFORMEZ-VOUS SUR VOTRE UNIVERSITÉ!

BROCHURE OFFRE DE FORMATION

La brochure Offre de formation a été élaborée pour vous aider à construire votre cursus et à organiser vos études dans une perspective globale. Elle recense l'ensemble des diplômes généraux ou professionnels délivrés par l'Université de Strasbourg.

Ce guide contient également les coordonnées des 37 composantes ainsi que des informations utiles à l'orientation. Un moteur de recherche permet de consulter l'ensemble des diplômes sur le site de l'université :

guide-etudiant.unistra.fr

Le portail des formations universitaires en Alsace permet d'élargir les recherches à l'ensemble des formations proposées dans la région :

universites-formations-alsace.fr

SAVOIR(S)

Vous apprendrez beaucoup sur l'université en prenant l'habitude de lire le magazine *Savoir(s)*. Cette publication d'informations générales (3 numéros par an) permet de mieux comprendre l'université dans son ensemble, ses missions, ses projets et ses réalisations.

guide-etudiant.unistra.fr

L'ACTU

Journal électronique interne de l'université, il est envoyé par courriel deux fois par mois aux personnels et aux étudiants.



On y trouve à la fois des informations factuelles, pratiques et des articles de fond sur des grands dossiers ou projets de l'université et de ses différentes composantes.

lactu.unistra.fr

UNISTRA.FR: L'UNIVERSITÉ EN DIRECT

Juste arrivé à l'université ou inscrit pour une nouvelle année universitaire?

Attendez-vous à un changement important sur la toile. Le nouveau portail de l'université sera entre vos mains dès la rentrée.

Avec une arborescence simplifiée, une navigation plus intuitive, toute l'actualité de l'université, une version adaptée aux mobiles et tablettes... tous les services de l'université qui ont travaillé sur ce projet espèrent qu'il répondra à vos nombreuses attentes. Et bien sûr, vos réactions sont les bienvenues!

VOTRE CARTE D'ÉTUDIANT

Que vous soyez étudiants de l'Université de Strasbourg ou de l'Université de Haute-Alsace, depuis la rentrée 2009, vous avez tous une même carte d'étudiant : Mon pass campus Alsace.



Les informations ci-dessous concernent les étudiants de l'Université de Strasbourg.

Votre carte Mon pass campus Alsace est votre pièce d'identité étudiante.

Après votre première inscription à l'Université de Strasbourg, elle sera mise à votre disposition dans votre scolarité (sauf cas particuliers). Si vous êtes déjà étudiant de l'université, vous conserverez la même carte durant tout votre cursus. Seul le sticker indiquant l'année universitaire devra être remplacé et la puce mise à jour à chaque rentrée.

Accès aux services

Véritable passe-partout, cette carte vous donne accès à de nombreux services :

- **Transports en commun**
- **Restos U**
- **Activités sportives** (à condition de régler votre droit «sport» au Suaps (voir p. 26) lors de votre inscription).
- **Bibliothèques**
- **Impressions, scans, photocopies** sur plus de 70 copieurs multifonctions répartis sur tous les campus.
- **Porte-monnaie électronique Monéo**, utilisable chez les commerçants équipés, des distributeurs automatiques (snacks, billets de train, etc.), les cabines téléphoniques, les laveries ainsi que certains horodateurs.

Attention à la date de validité du système Monéo inscrite sur votre carte. Après cette date, le chargement du porte-monnaie électronique ne sera plus possible. Il faudra retirer votre nouvelle carte à la scolarité de votre composante.

Pour plus d'informations :

passcampus-alsace.fr

SERVICES NUMÉRIQUES

L'Université de Strasbourg met à votre disposition de nombreux services numériques pour faciliter vos activités tout au long de votre parcours universitaire.

services-numeriques.unistra.fr

VOTRE ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Espace sécurisé accessible depuis tout ordinateur connecté à internet, l'ENT est un environnement numérique de travail conçu pour répondre aux besoins spécifiques des membres de la communauté universitaire. Activez votre compte dès votre inscription sur ent.unistra.fr pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des outils et services qui vous sont dédiés. Afin de vous faciliter la prise en main de l'ENT, des conseils et démonstrations sont proposés en septembre au guichet unique de l'Agora et toute l'année dans les salles de ressources informatiques.



SAVOIRS EN LIGNE

L'université met à votre disposition de nombreuses ressources en ligne :

- **AudioVidéoCast** : Cours enregistrés sous forme de podcasts audio et vidéo à suivre sur audiovideocast.unistra.fr ou dans Moodle (rubrique Pédagogie dans l'ENT)
- **Web télévisions** (voir p. 28) : Utv, chaîne de référence de l'actualité, de la culture et de la vie des campus de l'université : utv.unistra.fr

CanalC2 : colloques et conférences dédiés à la recherche, l'innovation et la culture scientifique, au niveau national et international canalc2.tv

- L'université est aussi présente sur iTunes U : itunes.unistra.fr

VOUS CONNECTER SUR LE CAMPUS

L'université met à votre disposition des salles informatiques, un accès au Wifi sécurisé dans chaque bâtiment, ainsi que des «spots numériques» pour vous brancher, vous connecter, travailler seul ou à plusieurs.

CULTURE NUMÉRIQUE

Le Centre de culture numérique est un espace de découverte, de formation et de partage sur les technologies numériques. Situé à l'Atrium, sur le campus centre, ce lieu de travail convivial et équipé vous propose régulièrement des animations, conférences et ateliers autour du numérique.

ccn.unistra.fr

DÉPANNAGE

Vous rencontrez des difficultés sur votre ENT? Vous avez des questions sur les outils numériques de l'université? Vous avez un projet impliquant le numérique?

Contactez le Support aux usagers :

support.unistra.fr

RÉSEAU ALUMNI, UN RÉSEAU SOLIDAIRE



L'Université de Strasbourg a créé un réseau international d'expertise professionnelle et d'entraide au bénéfice de ses membres, diplômés et personnels et en direction des étudiants. En 2013/2014, vous aurez la possibilité de bénéficier des compétences et conseils d'un alumni dans le cadre de l'opération parrainage.

Dès l'obtention de votre diplôme, venez rejoindre le réseau.

Suivez l'actualité du réseau :

alumni.unistra.fr

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

STRASBOURG, UNE LONGUE TRADITION DE VILLE UNIVERSITAIRE

Capitale européenne et économique, métropole à dimension humaine, Strasbourg puise ses forces dans son histoire, sa culture et sa situation géographique.



Sa position au cœur de l'Europe mais aussi son histoire déchirée entre l'Allemagne et la France ont fait d'elle le siège de trois institutions européennes : le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'Homme et le Parlement européen.

Le patrimoine historique et architectural, la tradition culinaire et un environnement préservé contribuent aussi à la réputation de Strasbourg et de l'Alsace, une ville et une région où il fait bon vivre.

strasbourg.eu



En 2010, la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg ont mis en place «Strasbourg aime ses étudiants». À travers ce dispositif, les deux collectivités soutiennent et fédèrent les initiatives des acteurs clés de la vie étudiante. Tout au long de l'année, vous est ainsi proposée une sélection de concerts, expositions, événements sportifs, forums insertion, conférences, concours, bons plans, généralement gratuits! C'est aussi, à la rentrée universitaire, tout un mois d'accueil proposant information et animations dédiées aux étudiants.

Tout le programme dans le guide *Strasbourg aime ses étudiants*, sur strasbourg.eu

 facebook.com/strasbourg.aime.ses.etudiants
 [@StrasEtudiants](https://twitter.com/StrasEtudiants)

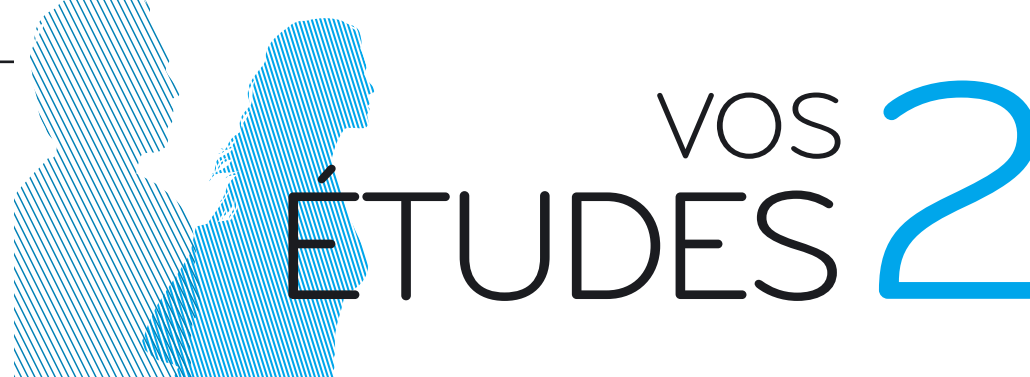
QUATRE ÉTABLISSEMENTS RATTACHÉS ET DE NOMBREUSES COOPÉRATIONS

L'espace alsacien de l'enseignement supérieur a été reconfiguré depuis 2009 par la fusion des 3 anciennes universités strasbourgeoises et par le rattachement en 2013 de l'Université de Haute-Alsace (UHA) à l'Université de Strasbourg.

L'Université de Strasbourg est au centre de la structuration du dispositif d'enseignement supérieur en Alsace, comme en témoigne le rattachement de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement (Engees), de la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU) et de l'École nationale supérieure d'architecture (Ensas). Le contrat de site Alsace 2013-2017, adopté par l'UHA, la BNU et l'Institut national des sciences appliquées (Insa), doit permettre aux acteurs du territoire de se rassembler autour d'orientations stratégiques concertées, d'associer leurs ressources pour élaborer des projets communs.

Autre espace d'échange et de coopération — et non des moindres — celui de la Confédération européenne des universités du Rhin supérieur (Eucor) qui regroupe les universités de Strasbourg, Mulhouse, Bâle, Fribourg-en-Brigau et Karlsruhe.

eucor-uni.org



Étudier est la raison essentielle pour laquelle vous fréquentez l'université. À Strasbourg, l'étudiant a été placé au centre des préoccupations de l'établissement. Les 37 composantes et l'ensemble des services administratifs accompagneront donc votre parcours, de l'entrée dans l'enseignement supérieur à votre passage dans la vie active. Voici les services - ressources auxquels vous pouvez vous adresser.

SERVICES DE SCOLARITÉ

Les services de scolarité assurent la gestion administrative de votre scolarité, de votre entrée à l'université à l'obtention de votre diplôme : admission et inscription, contrôle des connaissances, validation des diplômes, etc.

ARTS, LETTRES ET LANGUES / SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Les services de scolarité sont centralisés en arts, lettres et langues ainsi que pour certaines formations en sciences humaines et sociales (philosophie, sciences du sport, sciences historiques, sciences sociales).

Les Facultés des sciences de l'éducation, de théologie catholique, de théologie protestante et l'ESPE (ex-IUFM) disposant chacune d'un service de scolarité spécifique, nous vous invitons à consulter ce lien : guide-etudiant.unistra.fr

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION ET SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

Chacune des composantes de ces domaines dispose de son propre service de scolarité. Veuillez vous rendre sur les pages de la composante concernée : guide-etudiant.unistra.fr

SCIENCES, TECHNOLOGIES ET SANTÉ

Il existe une scolarité spécifique, L1 sciences, pour les étudiants en première année de licence en sciences, hors Première année commune des études de santé (Paces). Pour tout renseignement concernant la Paces, les études de santé, les sciences et technologies, rendez-vous sur : guide-etudiant.unistra.fr

SERVICE DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Le Service de la vie universitaire (SVU) a pour objectif de promouvoir et de développer la vie étudiante au sein de l'Université de Strasbourg. Ses actions s'articulent en trois grandes missions : mission Vie étudiante, mission Accueil et mission Handicap.

Pour plus d'informations : svu.unistra.fr

 facebook.com/svu.unistra



MISSION VIE ÉTUDIANTE

Le SVU vous accueille et facilite votre vie à l'université en intervenant dans différents domaines : citoyenneté, culture, solidarité étudiante, communication, vie associative (Commission d'aide aux projets étudiants – voir p. 26). Tout au long de l'année, le SVU vous propose des jobs pour participer activement à la vie de l'établissement.

MISSION ACCUEIL

La mission Accueil vous permet de trouver en un seul lieu toutes les informations sur la vie pratique à l'université et sur l'actualité étudiante. Elle propose également un guichet pour la délivrance de la carte d'étudiant (Mon pass campus Alsace) ainsi que les services de la SNCF. Les étudiants étrangers trouvent un accueil international pour les guider dans leur installation à Strasbourg.

L'Agora de rentrée 2013

À partir du mercredi 28 août et jusqu'au jeudi 26 septembre 2013, la mission Accueil est renforcée par une opération «Rentrée clés en main» : l'Agora de rentrée. Elle vous permet d'effectuer en un même lieu l'ensemble des démarches liées à la rentrée et à votre installation. Ce service vous est également offert sur le campus d'Illkirch du 2 au 27 septembre 2013.

Les Journées de rentrée

Durant ces journées du 2 au 11 septembre 2013, les composantes, services et associations sont mobilisés pour vous accueillir. Mardi 3 septembre, un village réunit différents services universitaires sur le campus central. Un village des associations étudiantes se déroule mercredi 4 septembre. Diverses autres actions ponctuent ces journées : bourse aux vélos, brocante, etc.

À ne pas manquer : le concert gratuit mercredi 11 septembre. Pour le programme et toutes les informations : rentree.unistra.fr



MISSION HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, la mission Handicap propose un dispositif d'accueil et d'accompagnement spécifique pour vous permettre de poursuivre vos études dans les meilleures conditions possibles. Différents moyens, qu'ils soient humains, techniques ou technologiques sont proposés et mis en œuvre.



Pour en savoir plus, deux guides sont à votre disposition à la mission Handicap et en ligne sur : guide-etudiant.unistra.fr

ESPACE AVENIR

Espace Avenir, service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle de l'Université de Strasbourg, vous accompagne dans vos choix d'études, votre recherche de stage et d'emploi.

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Vous souhaitez poursuivre vos études, opter pour une filière professionnalisante ou vous ré-orienter ? Vous ne savez pas quelle formation choisir ? Vous avez besoin d'une infor-



mation précise sur un métier, un concours ?

Quelle que soit votre situation, les conseillers d'Espace Avenir vous aident à clarifier votre projet, à trouver les réponses à vos questions tout au long de l'année et sans rendez-vous.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES SPÉCIALISÉES

Espace Avenir met à votre disposition une documentation multi-supports sélectionnée et enrichie quotidiennement : ouvrages, brochures, enquêtes, plaquettes de formation, annuaires professionnels, revues spécialisées, articles de presse ou encore contenus multimédias. Consultez également le catalogue documentaire en ligne : docavenir.unistra.fr

STAGE ET EMPLOI

STAGE-EMPLOI

Besoin d'aide pour rédiger un CV, une lettre de motivation ou préparer un entretien ? Les conseillers d'Espace Avenir et les enseignants sont à votre disposition pour vous accompagner.

Pour trouver de nombreuses offres de stage et d'emploi, consultez la plateforme PlaceO-jeunes via l'ENT : ent.unistra.fr rubrique Vie étudiante.

Pour les conventions de stage, renseignez-vous auprès de votre scolarité ou du bureau des stages de votre composante.

JOBS

Tout au long de l'année, de nombreux services de l'université font appel à des étudiants vacataires.

Renseignez-vous auprès du Service de la vie universitaire : svu.unistra.fr

D'autres organismes peuvent vous aider à trouver un stage, un job ou un emploi :

- Le Crous : crous-strasbourg.fr et jobaviz.fr
- L'Association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés : afij.org

TRAVAUX DIRIGÉS ET ATELIERS SPÉCIFIQUES

Tout au long de votre cursus, des chargés d'orientation et d'insertion d'Espace Avenir interviennent dans des unités d'enseignement incluses dans les programmes de licence et master pour vous aider à construire votre projet, rechercher un stage, un emploi. Renseignez-vous directement auprès de votre composante.

ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES

Espace Avenir et les composantes organisent tout au long de l'année des forums, tables rondes, rencontres avec des professionnels et des responsables de formation. Ne manquez pas ces rendez-vous !

espace-avenir.unistra.fr

- L'Association pour l'emploi des cadres : jd.apec.fr
- La Mission locale pour l'emploi : relaiemploi-strasbourg.org et mlpe.eu
- Pôle emploi Strasbourg-Esplanade : pole-emploi.fr
- Le Rectorat : ac-strasbourg.fr

QUELS EMPLOIS POUR LES ANCIENS DIPLÔMÉS ?

L'université met à votre disposition des informations relatives aux débouchés du diplôme qui vous intéresse. Pour connaître le temps d'accès au premier emploi, le type de contrat obtenu, le salaire net mensuel moyen, les emplois occupés ou encore les compétences mises en œuvre : guide-etudiant.unistra.fr Consultez également des portraits d'anciens étudiants sur le site des alumni de l'université : alumni.unistra.fr

LES RENDEZ-VOUS DE L'ESPACE AVENIR

Ne manquez pas les rendez-vous 2013-2014 de l'Espace Avenir. Pour plus d'information : espace-avenir.unistra.fr rubrique Événements et rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Des documents, des bibliothécaires et des services pour vous accompagner dans vos études et recherches !

Le réseau des bibliothèques universitaires couvre l'ensemble des champs disciplinaires de l'Université de Strasbourg, de la licence au doctorat, et irrigue tous ses campus. Les bibliothèques sont ouvertes du lundi au vendredi en continu, certaines le sont également en nocturne et le samedi.

Elles gèrent et mettent à votre disposition 1,3 million d'ouvrages et plusieurs milliers de titres de revues. Tous les documents imprimés sont disponibles en accès libre ou en magasin. L'offre en ressources électroniques, particulièrement riche et diversifiée, est accessible depuis le portail documentaire de l'Université de Strasbourg :

scd-portail.unistra.fr

Les bibliothèques de l'Université de Strasbourg vous proposent également de nombreux services : prêt entre bibliothèques, aide à la recherche documentaire, formations aux outils documentaires, visites de bibliothèques, salles de travail en groupe, wifi, copie et impression de documents, etc.



La carte d'étudiant Mon pass campus Alsace sert de carte d'accès aux bibliothèques universitaires et à l'ensemble de leurs services.

Toutes les informations sur les bibliothèques :

scd.unistra.fr



Quatre bibliothèques vous accueillent dans des horaires élargis, le soir et/ou le samedi : PEGE, U2/U3, Blaise Pascal et Médecine et odontologie.

scd.unistra.fr

LA BNU À VOTRE SERVICE

Deuxième bibliothèque de France, la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU) de Strasbourg dispose de plus de trois millions de documents, couvrant toutes les disciplines des sciences humaines et sociales et toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours. Elle est bibliothèque de référence pour l'aire culturelle germanique, les sciences religieuses, les alsatiques, l'Antiquité et l'Europe.

Services sur place : accès aux documents sur demande après consultation du catalogue, photocopie, reproduction des microformes, documentation électronique. Inscription gratuite sur présentation de la carte Mon pass campus Alsace.

Actuellement en chantier, le site de la place de la République est fermé au public jusqu'au second semestre 2014. Deux salles sont ouvertes au public : 5 rue du Maréchal Joffre et 9 rue Fischart.

Informations pratiques sur : bnu.fr

MÉDIATHÈQUES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Les 29 médiathèques du réseau Pass'relle présentes à Strasbourg et son agglomération offrent un large choix avec une collection de plus d'un million de documents couvrant tous les domaines.

Elles proposent aussi près de 700 manifestations et animations culturelles chaque année sur tout le réseau. Collections et services sont en accès gratuit. Seul l'emprunt de documents suppose une inscription.

Informations complètes sur :

mediatheques-cus.fr



MOBILITÉ INTERNATIONALE

PROGRAMMES D'ÉCHANGES

Si vous êtes accueilli à l'Université de Strasbourg dans le cadre d'un programme d'échange ou d'une convention, rendez-vous à l'Espace accueil international pour vos démarches. Des réunions d'informations et des visites de la ville vous sont également proposées à votre arrivée. En savoir plus sur : guide-etudiant.unistra.fr

PARTIR À L'ÉTRANGER

Vous souhaitez partir étudier ou effectuer un stage à l'étranger ? L'Université de Strasbourg propose des programmes d'échanges avec de nombreuses universités à travers le monde. Si les mobilités s'effectuent généralement à partir de la troisième année de licence, il est recommandé de préparer votre projet un an à l'avance. Différentes aides existent pour financer votre départ. En savoir plus sur : guide-etudiant.unistra.fr

EUCOR

Les universités de Strasbourg, Mulhouse, Bâle (Suisse), Fribourg-en-Brisgau et Karlsruhe (Allemagne) forment, depuis 1989, la Confédération européenne des universités du Rhin supérieur (Eucor). Ce réseau vous permet de profiter des enseignements et de bénéficier gratuitement

des services des autres universités. Dans ce cadre, vous pouvez solliciter une bourse ou le remboursement de vos frais de déplacements. Pour plus d'informations, adressez-vous aux différents bureaux de la Direction des relations internationales et aux correspondants relations internationales dans les composantes.

Principes et modalités sur :

guide-etudiant.unistra.fr

APPRENDRE UNE LANGUE

Maîtriser la langue de Shakespeare pour booster votre CV ou vous initier à une langue rare pour faire un stage dans un pays exotique, c'est possible ! L'offre est riche. N'hésitez pas à consulter le site des différents services pour trouver votre bonheur.

CENTRES DE RESSOURCES DE LANGUES (CRL)

Dans les CRL, vous disposez d'une grande variété de ressources, d'un encadrement par des enseignants de langues et d'ateliers d'expression orale. Vos compétences en langues sont attestées par le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur en troisième année de licence.

crl.unistra.fr

SPIRAL

Le centre de langues Spiral vous accueille, gratuitement, avec 26 langues proposées, de nombreuses ressources, des ateliers thématiques, de conversation, des parcours accompagnés et des tandems d'apprentissage, des ateliers interculturels et d'intercompréhension et des certifications. spiral.unistra.fr

ÉCOLE DES LANGUES ET CULTURES (ELC)

L'ELC vous propose des formations sur mesure en allemand et anglais, des parcours intensifs dans de nombreuses langues, des abonnements au Centre de langues, des certifications de différents niveaux. elc.unistra.fr

INSTITUT INTERNATIONAL D'ÉTUDES FRANÇAISES (IIEF)

L'IIEF vous propose des formations payantes ainsi que des stages spécifiques à la demande en langue française. Il délivre des diplômes d'université de niveau débutant (A1) à confirmé (C2). Il est aussi centre d'examens pour les diplômes nationaux. iief.unistra.fr

**ALLIANCE FRANÇAISE STRASBOURG EUROPE**

Cette école internationale de langue et civilisation françaises vous propose des cours

de langues adaptés à votre niveau et à vos objectifs; elle est centre d'examen DELF-TCF et vous prépare aussi aux examens de certifications. Il organise des activités culturelles et des cercles de conversation.

alliance-francaise-strasbourg.fr

FINANCER SES ÉTUDES

Une rentrée est coûteuse : entre les droits d'inscription, l'affiliation à la Sécurité sociale, la cotisation à une mutuelle, la caution et l'assurance pour le logement, vos dépenses peuvent atteindre plus de 2000€ le premier mois ! Pour vous aider à financer vos études, différents types de bourses existent.

BOURSES D'ÉTUDES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

L'Université de Strasbourg et ses mécènes peuvent vous soutenir dès votre entrée en licence, en proposant des bourses jusqu'à 25000€ sur 3 ans !

Une campagne d'appel à dossiers pour les bourses d'études est lancée, chaque année entre mars et avril, sur le site de la Fondation Université de Strasbourg. Plus d'informations sur :

fondation.unistra.fr/bourses

AIDES DU CROUS**Bourses sur critères sociaux**

Vous devez avoir moins de 28 ans pour une première demande et être de nationalité française (ou de famille résidant en France). Votre demande s'effectue, chaque année, sur internet du 15 janvier au 30 avril, par l'intermédiaire du Dossier social étudiant (DSE). Le revenu brut global des parents, le nombre d'enfants à charge de la famille et l'éloignement entre le domicile parental et le lieu d'études sont pris en compte pour déterminer l'échelon et le montant de la bourse, versée en 10 mensualités, de septembre à juin. Après la saisie sur internet, un dossier vous sera envoyé par courriel. Vous devrez le transmettre au Crous accompagné des pièces justificatives.

Le Fonds national d'aide d'urgence

C'est la meilleure solution pour vous aider en cas de rupture familiale, d'indépendance familiale avérée, mais aussi de reprise d'études au-delà de 28 ans. Il peut aussi vous dépanner si vous êtes confronté à des problèmes ponctuels en cours d'année.

Plus d'informations sur :

crous-strasbourg.fr/fr/bourses

BOURSES DE LA RÉGION ALSACE

Contactez la Région Alsace pour connaître les conditions d'attribution de bourses pour financer :

- votre période d'études ou de stage à l'étranger validée dans le cadre du diplôme : boussole.region-alsace.eu
- votre stage, d'une durée d'au moins 4 mois, ou votre post-doc dans une PME alsacienne pour participer à un projet de développement innovant (dispositif «hommes ressources») : region-alsace.eu/guide-des-aides

- votre contrat doctoral dans une université alsacienne à l'issue de votre master : region-alsace.eu/aide/contrat-doctoral

AIDES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG (CUS)

La CUS met chaque année à la disposition des universités une subvention permettant d'accorder des aides individuelles sur la base de critères sociaux et universitaires pour vous, étudiants en master et élèves-ingénieurs des écoles. Autre condition : vous devez résider dans l'agglomération depuis plus d'un an. Les dossiers sont à retirer au Bureau des bourses et de l'action sociale et à retourner aux assistantes sociales de l'Université de Strasbourg. Le Bureau des bourses et de l'action sociale de la Direction des études et de la scolarité de l'université est à votre disposition pour tout renseignement sur les bourses et les aides financières.

guide-etudiant.unistra.fr

3 VIE PRATIQUE

Pour étudier dans de bonnes conditions, il faut que la vie quotidienne soit un minimum organisée et sereine : avoir un toit, se nourrir correctement, se soigner, se déplacer dans la ville. Voilà de quoi trouver les bons relais pour y parvenir.

SE LOGER

TROUVER UN LOGEMENT

Il existe différentes pistes pour trouver un logement : le parc de logements sociaux réservés aux étudiants et géré par le Crous, l'offre privée de logements, les foyers...

Obtenir un logement du Crous

Le Crous vous propose des chambres en cité universitaire et des studios. Si vous êtes français ou si votre famille réside en France, votre demande de logement s'effectue grâce au Dossier social étudiant (DSE). Vous pouvez solliciter un logement dans et hors de l'académie de Strasbourg. Votre demande doit être faite chaque année. La constitution de votre dossier se fait par internet, entre le 15 janvier et le 30 avril pour l'année universitaire suivante. Si vous êtes de nationalité étrangère (parents résidant à l'étranger), constituez un dossier Logement étudiant international. Plus d'informations : crous-strasbourg.fr

> Le logement pour couples d'étudiants

Le Crous dispose de 12 appartements type T2 à la résidence des Houblonnières. Sa gestion (notamment les admissions) est assurée par le secrétariat de la cité universitaire de la Robertsau.

> Le site Lokaviz

Le Crous a mis en place un service en ligne gratuit sur son site internet qui s'apparente à une centrale de logement étudiant.

lokaviz.fr

Les logements privés

Les prix des logements sont plus élevés dans le privé que dans le secteur social. De plus, si vous passez par une agence, cela implique souvent le paiement de frais d'agence (un mois de loyer) et de frais de caution (un mois de loyer sans les charges).

Vous pouvez, cependant, bénéficier d'aides.

> L'offre des mutuelles étudiantes

La LMDE et la MGEL vous proposent des services spécifiques en matière de logement qui vont des offres de logement aux précieux conseils juridiques en matière d'aides au logement.

Pour en savoir plus : lmde.com et mgel.fr

> L'offre de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM)

La FNAIM regroupe les annonces d'un grand nombre d'agences sur ses sites : fnaim.fr et fnaim67.fr

Les foyers

Les foyers vous offrent un hébergement, pour certains d'entre eux, en pension complète ou en demi-pension. Les loyers mensuels varient de 205 à 400€ pour une chambre et à partir de 400€ (hors charges) pour un studio.

Retrouvez la liste des foyers sur :

guide-etudiant.unistra.fr

À Kehl (ville allemande limitrophe de l'autre côté du Rhin)

Consultez le site de la résidence :

studentenwerk-fh.de

Les autres pistes

immo.dna.fr

topannonces.fr

gites-de-france.com

strasbourg.eu

Pour une nuit ou deux, les auberges de jeunesse ou le Ciarus :

fuaj.org

ciarus.com

UNE FOIS LE LOGEMENT TROUVÉ

Vous venez de trouver le logement de vos rêves?

Quelques informations utiles

> **Le contrat de bail :** pour la location d'un appartement vide, vous êtes dans l'obligation de détenir un contrat de bail alors que ce n'est pas le cas pour une location meublée ;

> **L'état des lieux :** il permet de décrire l'état de votre logement à l'arrivée et, en cas de réparations nécessaires, détermine celles qui incombent au propriétaire et/ou au locataire ;

> **L'assurance du logement :** elle doit garantir l'indispensable et obligatoire « responsabilité civile locative » qui couvre vos dommages causés au logement et vos dommages tant matériels que corporels qui peuvent être causés à vos voisins et aux tiers, du fait d'un incendie, d'un dégât des eaux ou d'une explosion, etc. ;

> **Les charges locatives :** elles correspondent à une participation normale aux frais de fonctionnement et d'entretien de l'immeuble ;

> **La taxe d'habitation :** elle fait partie de vos impôts locaux (Ville et Conseil général).

Les aides au logement

Pour vous aider à régler votre loyer, vous pouvez bénéficier d'aides financières au logement selon le type de logement et les ressources dont vous disposez.

> Allocations installation et l'allocation de logement à caractère social (ALS)

L'ALS est accordée quel que soit votre âge, votre situation professionnelle, que vous habitiez en appartement ou en cité U, dans un meublé ou en foyer. Votre logement doit être conforme aux normes concernant la surface et la décence. Vos revenus sont pris en compte dans le calcul de l'allocation. Vous pouvez calculer votre aide et compléter votre demande d'allocation sur le site internet de la CAF : caf.fr

> L'aide personnalisée au logement (APL)

L'APL concerne les locataires de logements qui font l'objet d'une convention entre le propriétaire et les collectivités. La CAF calcule l'APL en fonction de vos revenus, de la taille de votre famille, de votre lieu de résidence, de votre loyer, etc. Vous pouvez calculer votre aide et compléter votre demande d'allocation sur le site internet de la CAF.

Pour évaluer le montant de l'aide qui peut vous être attribuée, consultez ces deux sites internet, la CAF : caf.fr et Loca-pass : loca-pass.fr

L'Espace logement étudiant du Crous vous aide dans les démarches liées au logement : crous-strasbourg.fr



Électricité et gaz naturel

Vous êtes étudiant? Vous emménagez dans votre nouveau logement? Préparez votre emménagement en ligne, c'est simple et rapide. Pas besoin de vous déplacer : es-energies.fr, rubrique Particulier, puis Déménagement.

Vous trouverez des infos pratiques pour votre emménagement ou votre déménagement, un planning, des rappels et des conseils.

Pour gagner du temps : dès la signature de votre contrat de location, communiquez à ÊS le nom du locataire précédent ou le numéro de compteur de votre logement. Le jour de votre emménagement, vous n'avez plus qu'à enclencher le disjoncteur.

L'Agence départementale d'information sur le logement

L'Agence départementale d'information sur le logement (Adil) a pour mission de vous renseigner en toute objectivité et neutralité. Il n'est pas nécessaire d'être membre : les conseils s'adressent à tous et sont entièrement gratuits.

Les conseillers juristes de l'Adil peuvent vous aider concernant toutes vos questions sur la location et l'achat d'appartements. Ils peuvent vous apporter des informations sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux liées au logement.

L'Adil assure également des permanences sans rendez-vous sur tout le territoire départemental (rubrique Notre présence sur le territoire bas-rhinois du site internet).

adil67.org

SE NOURRIR

Vous voulez prendre un vrai repas sans vous ruiner? Les restaurants universitaires sont faits pour vous! Conjuguant qualité, diversité, équilibre, plaisir, ils proposent des menus complets à 3,10€ (tarifs 2012/2013). Appréciez les cafétérias ouvertes toute la journée et payez avec votre pass campus Alsace ou votre pass resto U.

RESTOS U

Les restos U et leurs cafétérias vous offrent une sélection de menus et de plats variés à des prix adaptés. Vous y trouverez un choix important : du petit-déjeuner au repas complet (entrée + plat + fromage ou dessert) en passant par différentes formules à consommer sur place ou à emporter (sandwichs, yaourts, boissons, salades, pâtes, snacking chaud et froid).

La plupart des restos U sont ouverts du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur crous-strasbourg.fr

Payer avec la carte pass

Vous êtes étudiant de l'Université de Strasbourg? Réglez vos repas avec votre pass campus Alsace équipé d'un porte-monnaie Monéo, qu'il conviendra d'approvisionner préalablement. Le règlement en espèces n'est accepté que dans les cafétérias.

Vous êtes étudiant en BTS, en école d'architecture, en école d'infirmière, à l'École supérieure des arts décoratifs ou en classe préparatoire? Demandez votre pass resto U au guichet des restaurants universitaires. Il vous sera délivré gratuitement sur présentation de votre carte d'étudiant.



Comment et où charger votre pass ?

À l'aide de votre carte bancaire :

- aux bornes des restaurants universitaires ;
- aux distributeurs des agences bancaires ou postales affichant le logo Monéo ;
- sur moneo.com

En cas de perte, de vol ou de dysfonctionnement, les étudiants de l'Université de Strasbourg pourront acquérir un nouveau pass campus auprès de leur service de scolarité. Les étudiants qui ne sont pas de l'université s'adresseront aux guichets des restaurants universitaires ou à l'Agence comptable du Crous. Tout nouveau Pass sera facturé 10€.

Attention, le solde Monéo de votre pass perdu ou volé ne pourra vous être remboursé.

Crous

Agence comptable

1 quai du Maire Dietrich - BP 50168

67004 Strasbourg Cedex

Du lundi au vendredi de 9h à 13h.

Bornes Monéo accessibles de 7h à 22h tous les jours.

MANGER ÉQUILIBRÉ

Une alimentation variée et équilibrée est gage de bonne santé.

Les nutritionnistes recommandent de manger chaque jour : au moins cinq fruits et légumes ; trois produits laitiers ; des féculents à chaque repas ; une à deux fois de la viande, du poisson ou des œufs.

Il est conseillé de ne pas manger trop gras, trop salé, trop sucré et de boire de l'eau à volonté pendant et entre les repas. La pratique d'une activité physique est recommandée (au moins l'équivalent de trente minutes de marche rapide par jour).

mangerbouger.fr

SE DÉPLACER

Strasbourg est une grande ville. Si l'on peut y cheminer agréablement à pied, il faut souvent faire appel à d'autres modes de déplacement pour aller d'un point à un autre.

À VÉLO

Différents moyens existent pour vous équiper. Une bourse aux vélos est organisée chaque année, peu après la rentrée, sur le parvis de la Faculté de droit. Les vélos d'occasion peuvent aussi se trouver auprès des particuliers, dans des dépôts-ventes ou chez les compagnons d'Emmaüs. Enfin, de nombreux magasins vous offrent un large choix de vélos neufs à Strasbourg.

Et hop, un Vélhop !

Vélhop, le service de location de vélos de la Communauté urbaine de Strasbourg vous permet de louer un vélo de 1 heure à 1 an selon votre besoin.

La location d'un vélo est simple et rapide et les tarifs sont attractifs.



Par exemple :

65€ pour une location annuelle tarif réduit 40€ pour une location 10 mois « spéciale étudiants » de septembre à juin, 25€ pour une location trimestrielle tarif réduit, 80 % de réduction pour les locations réalisées en station automatique avec l'abonnement libre service.

17 stations automatiques ouvertes 7j/7 et 24h/24 sont également à votre disposition. De nouvelles stations ouvriront tout au long de l'année 2013.

Retrouvez les boutiques pour souscrire un contrat ou vous renseigner sur velhop.strasbourg.eu

EN BUS ET EN TRAM

Les bus et trams de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS) desservent efficacement tous les campus de Strasbourg. Vous avez le choix de charger votre abonnement bus-tram urbain (mensuel ou annuel) sur votre carte Mon pass campus Alsace ou sur votre carte Badgé.

Pour plus d'informations, voir abonnements et tarification solidaire dans la rubrique Tarifs du site web.

Le prix de votre abonnement sera déterminé en fonction de votre âge et de votre quotient familial.

Vous voulez obtenir des renseignements sur les tickets, abonnements mensuels et annuels proposés par la CTS ainsi que sur les horaires des bus et trams, connectez-vous sur :

cts-strasbourg.fr

EN VOITURE PARTAGÉE

Auto'trement vous propose un service d'auto-partage qui vous permet de disposer d'une voiture quand vous le souhaitez, proche de chez vous, pour 1 h ou plus.

Il y a déjà plus de 125 voitures accessibles dans 14 villes en Alsace.

Pour y accéder, il suffit d'un abonnement : 9€/mois en tarif étudiant ou 27,10€/mois pour 10 mois (+ 2 mois offerts) en combinant tram, bus + Auto'trement.

Les utilisations sont facturées à partir de 2,20€/heure et 0,35€/km, assurance et carburant inclus.

Pour obtenir plus d'informations :

autotrement.com

EN TRAIN

Vous souhaitez voyager en Alsace et à travers la France, voici un tour d'horizon des différentes formules proposées aux jeunes de moins de 26 ans par la SNCF :

Découverte 12/25 : sur simple justificatif, vous bénéficiez de 25 % de réduction en période bleue du calendrier voyageurs.

Carte jeune : la carte jeune est accessible dès 12 ans et jusqu'à 27 ans. Valable un an, elle vous offre de 25 % à 60 % de réduction sur les trains à réservation obligatoire et de 25 % à 50 % sur les trains à réservation facultative. Vous pouvez également bénéficier de nombreux avantages (réductions sur les locations de voiture, etc.).

Carte Tonus : la carte Tonus, valable un an, vous offre 50 % de réduction tous les jours et dans tous les trains (sauf TGV) en Alsace. C'est la formule la plus avantageuse si vous voyagez au moins une fois par semaine.

L'abonnement élève - étudiant - apprenti est la solution idéale pour vos trajets quotidiens. Pour obtenir l'abonnement, présentez-vous en gare ou à la mission Accueil, avec votre carte Mon pass campus Alsace, une pièce d'identité et deux photos.

L'abonnement Alsa+Campus combine votre abonnement de la SNCF élève - étudiant - apprenti avec celui des transports urbains dans les agglomérations de Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Haguenau, Sélestat, Obernai ou Saint-Louis.

Pour plus d'informations rendez-vous sur :

sncf.com et ter-sncf.com

Un guichet SNCF à l'Agora ouvert à l'année
Il est ouvert tout au long de l'année universitaire et propose tous les services d'une grande gare : prendre un abonnement de transport, acheter un billet de train régional, de TGV, acquérir une carte de réduction, obtenir une information horaire.
Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30 au Service de la vie universitaire, bâtiment le Platane, allée René-Capitant, campus centre.

EN BUS INTERURBAINS 67

Le réseau 67 compte 62 lignes régulières, organisées en 6 bassins de déplacement qui couvrent tout le département du Bas-Rhin. Tarif unique, 2€ par trajet. Avec la possibilité d'acheter des carnets de tickets ou de prendre un abonnement.

Plus d'informations :

bas-rhin.fr ou 09 72 67 67 67

EN AVION

Les aéroports autour de Strasbourg vous proposent des liaisons nationales et internationales, souvent par des compagnies à prix très attractif. Pour plus d'informations sur les destinations et les tarifs, consultez directement leurs sites :

Aéroport international Strasbourg

strasbourg.aeroport.fr

Euroairport Bâle Mulhouse Freiburg

euroairport.com

Baden-airpark Karlsruhe Baden-Baden

baden-airpark.de

Frankfurt airport

frankfurt-airport.com



SE SOIGNER

S'assurer et se soigner, c'est essentiel. La Sécurité sociale obligatoire prend en charge une partie de vos frais médicaux. L'adhésion à une mutuelle permet de compléter ces remboursements et d'avoir accès à des centres de soins gratuits. L'université offre aussi divers services médicaux plus facilement et à moindre coût grâce à ses centres de médecine préventive.

SÉCURITÉ SOCIALE

L'affiliation

L'inscription à la Sécurité sociale étudiante est obligatoire. Elle s'effectue en même temps que l'inscription administrative à l'université. Vous devez apporter votre carte d'immatriculation envoyée par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) si vous étiez lycéen en 2012/2013, ou votre Carte Vitale si vous étiez étudiant en 2012/2013.

Les étudiants ont le choix entre deux centres payeurs : la LMDE ou la MGEL.

Retrouvez les conditions d'affiliation sur :

ameli.fr

Le remboursement des soins

Après avoir effectué votre inscription à la Sécurité sociale auprès de l'université, prenez contact avec votre centre payeur LMDE ou MGEL afin de leur remettre les documents suivants :

- une photocopie de la preuve d'affiliation à la Sécurité sociale étudiante (attestation d'affiliation et/ou quittance des droits réglés envoyés en même temps que la carte d'étudiant ou le sticker pour une réinscription) ;
- d'un relevé d'identité bancaire (Rib) ;
- d'une déclaration de choix du médecin traitant (téléchargeable) sur : lmde.com ou mgel.fr

Si vous avez entre 16 et 20 ans, veuillez également apporter une photocopie de l'attestation de la Carte Vitale de vos parents afin de déterminer si vous êtes remboursé au régime local (90%) ou au régime général (70%). Pour les prochains remboursements, il vous suffira d'envoyer ou d'apporter votre feuille de soin à votre centre de Sécurité sociale étudiante, remplie et signée ou d'utiliser votre Carte Vitale mise à jour auprès de professionnels de santé.

Si vous êtes étudiant étranger en possession d'une Carte européenne d'assurance maladie (Ceam), vous devez adresser votre demande de remboursement à la CPAM de Strasbourg.

Lors de la première demande et si vous avez une Ceam, joignez une photocopie de cette dernière accompagnée d'un relevé d'identité bancaire original, d'un certificat de scolarité et d'un justificatif de votre adresse en France.

MUTUELLES COMPLÉMENTAIRES

La Sécurité sociale ne rembourse pas à 100% tous les frais médicaux. Souscrire une mutuelle complémentaire vous permet d'être mieux remboursé. La LMDE et la MGEL vous proposent différentes formules de complémentaire santé pour compléter les prestations versées par la Sécurité sociale étudiante. Vous pouvez aussi adhérer à une complémentaire santé en dehors de ces deux organismes ou, dans certains cas, rester affilié à la complémentaire santé de vos parents.

lmde.com et mgel.fr

SUMPS

Dans le cadre de ses missions, le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (Sumps) organise un examen préventif médico-psycho-social au moins une fois au cours des 3 premières années d'études dans l'enseignement supérieur. Sont proposés également :

- Certificats d'aménagement du cursus et/ou des examens en cas de handicap ;
- Vaccinations, conseils aux voyageurs ;
- Médecine du sport, nutrition, gynécologie, dépistage anonyme et gratuit (HIV/hépatites/IST), aide au sevrage tabagique ;
- Relaxation, gestion du stress, massage de pied relaxant ;
- Formation au secourisme.

sumps@unistra.fr
sumps.unistra.fr

CAMUS

Installé dans les locaux du Sumps, le Centre d'accueil médico-psychologique universitaire de Strasbourg (Camus) vous offre un lieu d'écoute où évoquer votre parcours universitaire, vos doutes, vos inquiétudes, vos angoisses, vos idées noires, vos problèmes familiaux, votre solitude...

Au Camus, une équipe pluridisciplinaire formée à l'écoute, composée de psychiatres,



psychologues, d'une conseillère d'orientation psychologue et d'assistantes sociales accueille les étudiants majeurs qui traversent une période difficile. Des entretiens individuels sont proposés pour faire le point et trouver des solutions adaptées. Les consultations sont gratuites sur présentation de l'attestation de Sécurité sociale et de la carte Mon pass campus Alsace.

camus@unistra.fr
camus67.fr

CENTRE DE SANTÉ DE LA MGEN

Le centre de santé mutualiste de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) accueille tous les assurés sociaux. Ainsi, vous bénéficiez du tiers payant (avec justificatif d'ouverture de droits à jour, Carte Vitale ou attestation), sans dépassement d'honoraires. Conventionné par la CPAM, le centre de santé de la MGEN propose des consultations de médecine générale et de spécialités. Il offre aussi la possibilité d'effectuer des analyses au laboratoire. Celui-ci effectue aussi les bilans de santé annuels, entièrement pris en charge par l'Assurance maladie, à destination de tous les assurés sociaux et leurs ayants droit.

mgen-strasbourg.com

ESPACE DE SANTÉ MUTUALISTE À STRASBOURG

Géré par la Mutualité française Alsace, ce centre propose un service de proximité non seulement aux étudiants mais également à l'ensemble de la population. Il est agréé et conventionné par la Sécurité sociale. Ainsi, vous bénéficiez du tiers payant qui peut aller

du taux de remboursement Sécurité sociale jusqu'à 100 % en fonction de votre garantie mutualiste complémentaire.

Les services sont proposés sur rendez-vous : consultations en médecine générale, soins dentaires, soins d'orthodontie et implanto-logie, correction auditive, conseil conjugal et familial.

mf-alsace.com



LE CROUS : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) vous propose ses services indispensables pour vos questions de logement, de bourses ou de restauration. Créé pour améliorer vos conditions de vie et de travail, il sera un allié précieux pour vos recherches en matière d'emploi et de culture.

Le Pôle accueil étudiant

Le Pôle accueil étudiant vous donne les renseignements généraux indispensables à votre installation, vous informe sur les activités du Crous et vous dirige vers les différents services ainsi que vers les lieux stratégiques du campus.

Le Service communication-culture

Le Crous soutient financièrement vos projets culturels ou d'engagement. Il propose pour

certain projets de les exposer dans ses locaux et organise des concours culturels chaque année.

Le Service des relations internationales

Étudiants en mobilité, ce service vous accueille pour vous guider dans vos recherches de logement. Il développe aussi des partenariats internationaux.

Le Service social

En cas de difficultés personnelles ou matérielles, contactez les assistantes sociales, qui vous accueillent au Crous ou à l'université. Elles vous proposent un accueil individualisé, une aide psychologique, morale et matérielle en partenariat avec d'autres acteurs de la vie étudiante.

Elles peuvent intervenir dans les domaines suivants : logement, travail temporaire, attribution d'aides par le Crous.

crous-strasbourg.fr

VOS DÉMARCHES ET FORMALITÉS

Pendant votre vie d'étudiant, vous serez peut-être amené à faire des démarches en vue d'obtenir des papiers ou une autorisation. Voici quelques contacts utiles.

CARTE DE SÉJOUR

Effectuer votre première demande de carte de séjour ou une demande de renouvellement

Si vous êtes ressortissant de l'Espace économique européen (Union européenne, Islande, Liechtenstein et Norvège), de Suisse, d'Andorre ou de Monaco, vous êtes dispensé de l'obligation de détenir un titre de séjour depuis la loi du 26 novembre 2003.

Toutefois, si vous souhaitez obtenir un titre de séjour, vous pouvez en faire la demande.

Si vous êtes ressortissant d'un nouveau pays adhérent à l'Union européenne à la date du 1^{er} janvier 2007 et que vous souhaitez accéder au marché de l'emploi, vous devez

détenir un titre de séjour durant la période de validité des mesures transitoires.

Si vous êtes ressortissant d'un autre État, vous devez impérativement détenir un titre de séjour. Vous l'obtiendrez sous certaines conditions en suivant une procédure stricte et en produisant des pièces justificatives.

Récapitulatif :

> Le dépôt de votre dossier se fait à la Mission accueil (bâtiment le Platane) jusqu'à fin novembre 2013 puis à la préfecture dès le mois de décembre.

> votre retrait du titre de séjour se fait à la préfecture. Le service en charge de l'instruction des demandes est le Bureau des titres de séjour de la Direction de l'immigration.

Renseignements, démarches, pièces à fournir sur le site de la Préfecture : bas-rhin.pref.gouv.fr ou à l'Agora de rentrée (voir p. 8).

AUTORISATION PROVISOIRE DE TRAVAIL

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne, d'Islande, du Liechtenstein, de Monaco, de Norvège ou de Suisse, vous pouvez travailler dans les mêmes conditions que les étudiants français.

Si vous êtes de nationalité algérienne et titulaire d'un certificat de résidence algérien (Cra) «étudiant élève», vous pouvez travailler 50% de la durée annuelle légale du travail, soit 822,5 heures. Vous devez également être en possession d'une autorisation provisoire de travail (APT) délivrée par le Service main d'œuvre étrangère de l'Unité territoriale du Bas-Rhin de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi d'Alsace (Direccte).

Si vous êtes ressortissant d'un pays tiers, de Bulgarie, de Roumanie et titulaire d'une carte de séjour temporaire (CST) «étudiant élève», vous pouvez travailler 60% de la durée annuelle légale du travail, soit 964 heures par an.

alsace.direccte.gouv.fr

PAPIERS

Carte nationale d'identité

La demande de carte d'identité s'effectue à la mairie de votre domicile. Il faut compter un délai de 5 à 6 semaines, voire davantage selon la période de l'année.

Il faudra fournir votre ancienne carte d'identité ou votre passeport, ou un acte de naissance, deux photos répondant aux normes en vigueur et un justificatif de domicile récent (facture d'électricité, gaz, téléphone).

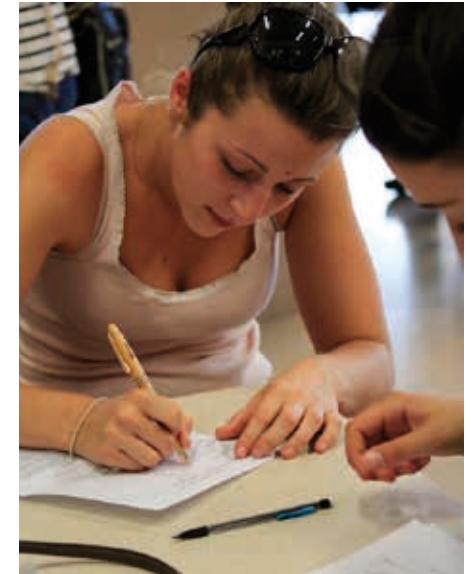
Mais d'autres pièces pourront être nécessaires. Elles varient selon votre situation personnelle. Pour en savoir plus, consultez la page «Carte nationale d'identité et autorisation de sortie de territoire» sur le site du Service public.

Une alerte sms peut vous annoncer l'arrivée de votre carte d'identité si la mairie dispose de votre numéro de portable.

Passeport

Votre demande de passeport s'effectue dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil.

Vous devez vous munir de deux photos aux normes, d'un timbre fiscal de 86€ (pour un majeur), d'un justificatif de domicile récent et d'une pièce d'identité.



Carte d'électeur

Votre demande de carte d'électeur s'effectue à la mairie de votre domicile avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin. Vous allez pour cela vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Vous devez par ailleurs avoir 18 ans révolus et la nationalité française.

Ville de Strasbourg - Cus
strasbourg.eu

Mairie de quartier de l'Esplanade
Cour de Cambridge (centre commercial)
67000 Strasbourg
03 88 60 95 27
Lundi et mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

ACCÈS AU DROIT

Vous avez une question d'ordre général concernant vos droits et les organismes susceptibles de vous aider, vous pouvez contacter le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD).

CDAD du Bas-Rhin
03 88 75 29 28





Vivre sur un campus ne se limite pas aux études et au quotidien. C'est aussi un lieu de culture, de pratiques sportives et d'engagement associatif qui peuvent apporter beaucoup à la formation de la personnalité pendant cette période clé de la vie.

VIE ASSOCIATIVE

AMICALES ET ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les amicales et les associations étudiantes de l'Université de Strasbourg participent activement à la vie universitaire. Elles ont pour objectifs de vous offrir divers services (photocopies, annales, livres, cafétérias, journaux...), de vous proposer des moments de convivialité (soirées, concerts...), des activités culturelles ou sportives (théâtre, musique, danse...), des activités citoyennes (humanitaire, développement durable...) ou en relation avec les formations (forums étudiants entreprises, conférences-débats...), etc.
svu.unistra.fr

LA CAPE

Vous êtes une association étudiante ou un étudiant de l'Université de Strasbourg, vous avez un projet artistique, culturel, sportif, humanitaire, etc. : l'université et le Crous peuvent vous apporter un soutien logistique et financier.
Gérée par le Service de la vie universitaire (SVU), la Commission d'aide aux projets étudiants (Cape) regroupe la Commission du

fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) de l'Université de Strasbourg et la Commission culture-actions du Crous. Elle délivre un soutien financier et ses principaux objectifs sont de :

- simplifier les démarches de financement pour les étudiants porteurs de projets ;
- permettre une meilleure lisibilité des projets présentés pour les financeurs ;
- créer une nouvelle dynamique et favoriser ainsi les initiatives étudiantes.



Même si vous souhaitez un double financement, de la part de l'Université de Strasbourg et du Crous, vous n'aurez qu'un seul dossier de subvention à renseigner que vous devez transmettre au SVU avant l'événement et au plus tard 15 jours ouvrés avant la date de la commission. La Cape se déroule sur une journée et en deux temps : elle débute le matin par un Forum des associations et se poursuit dans l'après-midi par la Commission de subventionnement. Elle statue sur l'attribution d'un financement ainsi que sur le montant accordé. Une notification d'attribution ou de refus est envoyée aux associations et aux porteurs individuels, pour chaque projet soumis.

L'aide apportée peut se présenter sous d'autres formes :

- prêt de tonnelles pour les événements en extérieur ;
- conseils pour l'organisation d'événements et le montage des dossiers de demande de subvention ;
- diffusion de l'information.

Notez bien les dates de la Commission d'aide aux projets étudiants :

- jeudi 3 octobre 2013
- jeudi 21 novembre 2013
- jeudi 13 février 2014
- jeudi 22 mai 2014

Vous avez envie de créer votre propre association ? Renseignez-vous auprès du Service de la vie universitaire ou auprès de la Maison des associations qui propose un ensemble de services : conseils juridiques et méthodologiques, aide au montage de projet et à la recherche de subventions, documentation, journées multi-conseils, ainsi qu'un soutien logistique par la mise à disposition de salles et de bureaux équipés, ou la domiciliation de sièges.

mdas.org
svu.unistra.fr



SPORT

SUAPS

Vous pouvez pratiquer des activités sportives au Service universitaire des activités physiques et sportives (Suaps) du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 13h. Vous pouvez également profiter des sorties plein-air les week-ends et participer aux manifestations sportives exceptionnelles tout au long de l'année.



À partir de mi-septembre 2013, le Suaps vous propose une soixantaine d'activités sportives et artistiques déclinées sous diverses formes : cours, stages, sorties ou pratiques libres. Vous avez aussi la possibilité de choisir certaines de ces activités en UE libre sport à partir de la 2^e année de licence.

Inscriptions

Il vous suffit de régler votre droit «sport» dans votre scolarité au moment de votre inscription. Pour info, il est gratuit pour les nouveaux bacheliers et boursiers de l'université.

Le règlement du droit sportif se fait au bureau d'accueil du Suaps, du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 16h, ou en ligne sur : suaps.unistra.fr

Vous trouverez la liste des activités sur suaps.unistra.fr – rubrique Activités. Votre guide des sports sera disponible dès la rentrée au Centre sportif universitaire ou à l'Agora.

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

[facebook.com/suaps.unistra](https://www.facebook.com/suaps.unistra)
[@unistra_Suaps](https://twitter.com/unistra_Suaps)



ASSOCIATION SPORTIVE : SPORT DE COMPÉTITION

Les compétitions vous permettent de participer à des championnats nationaux ou académiques et de prendre des responsabilités dans l'organisation et la gestion de manifestations sportives (nuit du handball, courses de Strasbourg), d'assurer l'arbitrage, l'entraînement et le management d'équipes. Pour cela, une licence est obligatoire.

Formulaire d'inscription et informations : sport.unistra.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

[facebook.com/Assoc.sportUDStrasbourg](https://www.facebook.com/Assoc.sportUDStrasbourg)
[@unistra_AS_Uds](https://twitter.com/unistra_AS_Uds)

SPORT DE HAUT-NIVEAU

Vous êtes sportif de haut-niveau ? Une adaptation de votre cursus universitaire est possible.

Renseignements et dossier disponibles sur :

suaps.unistra.fr
Responsable : Laurent Fleury, fleury@unistra.fr

Organisation des compétitions universitaires : Comité régional du sport universitaire (CRSU) sport-u-strasbourg.com

CULTURE

ACTIVITÉS CULTURELLES À L'UNIVERSITÉ

Vous avez envie de faire ou de voir du chant, du théâtre, de la musique, de la danse, du ciné-club, etc. Consultez la liste des associations étudiantes et des amicales, renseignez-vous sur la Cape (voir p. 26) auprès du Service de la vie universitaire.

svu.unistra.fr

Toute la vie culturelle universitaire : unistra.fr et lactu.unistra.fr

SERVICES CULTURELS UNIVERSITAIRES

Service universitaire de l'action culturelle (Suac)

Le Suac a pour vocation de promouvoir la culture et les arts au sein de la communauté universitaire et de stimuler les pratiques et initiatives dans ces domaines. Il programme toute l'année des événements culturels, en partenariat avec les différentes composantes universitaires, mais aussi les institutions et associations culturelles de la région. Il gère les Ateliers culturels en lien avec la formation et pilote le dispositif Carte culture.

culture.unistra.fr
carte-culture.org

[facebook.com/ateliersculturels.unistra](https://www.facebook.com/ateliersculturels.unistra)

Jardin des sciences

Le Jardin des sciences assure les missions de développement de la culture scientifique et technique, gère le Planétarium de Strasbourg et la Galerie d'actualité scientifique (Gas), présente des expositions temporaires, des cafés scientifiques et des conférences, au sein de l'université et sur tout le territoire régional. Il est également responsable de la préservation et de la valorisation des collections et musées universitaires, notamment dans le cadre d'événements tels que la Nuit européenne des musées, les Journées européennes du patrimoine ou encore les Nuits des étoiles.

jardin-sciences.unistra.fr

[facebook.com/Jardin.des.sciences](https://www.facebook.com/Jardin.des.sciences)

[@unistra_JDS](https://twitter.com/unistra_JDS)

Musées et collections universitaires

L'Université de Strasbourg propose une grande diversité de musées et collections :

- L'herbier
- Jardin botanique
- Musée de minéralogie
- Planétarium de Strasbourg
- Musée zoologique
- Musée de sismologie et de magnétisme terrestre
- Archéologie classique - musée des moulages
- Institut d'égyptologie
- Institut d'ethnologie
- Institut d'anatomie normale et pathologique

collections.unistra.fr

Web-télévisions



> Utv est la web télévision des campus de l'Université de Strasbourg. En lien direct avec les différents acteurs de la vie culturelle, associative et institutionnelle, elle est la chaîne de l'actualité, de la culture et de la vie de l'université.

Des émissions de référence :

- **actUtv** : l'émission mensuelle de l'actualité culturelle et événementielle
- **Huis Clos** : les clips musicaux des groupes d'étudiants
- **Ni Vu Ni Connu** : l'actualité scientifique vue par le web
- **Aperçu** : des reportages sur la vie de l'université

utv.unistra.fr

[facebook.com/utv-strasbourg](https://www.facebook.com/utv-strasbourg)

[@utv_unistra](https://twitter.com/utv_unistra)



> La web télévision canal2.tv, colloques et conférences, assure sur internet, en direct ou en différé, le relais audiovisuel des événements

scientifiques au niveau national et international. Mémoire des événements, canal2.tv constitue une base de savoirs accessible gratuitement. Plus de 4 500 heures d'événements filmés sont à disposition en vidéo à la demande.

canal2.tv

[facebook.com/Canal2tv](https://www.facebook.com/Canal2tv)

ACTUALITÉ CULTURELLE À STRASBOURG

Plusieurs grands festivals rythment la vie culturelle strasbourgeoise : Festival international de musique, Festival des Artefacts, Nuits électroniques de l'Ososphère, Musica, Jazz d'Or, Giboulées de la marionnette, etc. De plus, il existe de nombreuses salles de spectacles et de concerts : Laiterie, Zénith Europe, TNS, Opéra, Taps, Maillon, TJP, Pôle Sud, etc.

La liste complète des manifestations culturelles est disponible au Centre administratif, dans les mairies de quartier et sur le site internet de la Ville de Strasbourg.

strasbourg.eu

Découvrez également la dizaine de musées de la Ville de Strasbourg gratuits toute l'année pour les détenteurs de la Carte culture.

musees-strasbourg.org

La Boutique Culture de la Ville de Strasbourg met aussi à votre disposition des programmes et vous permet d'acheter des billets aux tarifs Carte culture.

Toute la programmation culturelle de la saison 2013-2014 est accessible avec la Carte culture dans toute l'Alsace.

carte-culture.org

Découvrez également toute l'actualité culturelle du Grand-Est, d'Allemagne et de Suisse sur : info-culture.com

UNIVERSITÉ POPULAIRE EUROPÉENNE

L'Université populaire européenne vous propose de nombreux cours (langues étrangères, activités physiques et artistiques, informatique, etc.). Inscriptions à partir de début septembre.

u-populaire-europeenne.com

CARTE CULTURE

Privilège des étudiants en Alsace depuis 20 ans, la Carte culture vous propose toute l'année universitaire des tarifs préférentiels pour vos sorties culturelles.

Ce dispositif est piloté par les Services de l'action culturelle des universités d'Alsace, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) Alsace, de la Région Alsace, de la Communauté urbaine de Strasbourg, des villes et institutions culturelles partenaires.

Les avantages de la Carte culture

Vous bénéficiez de quatre avantages réservés aux étudiants des universités d'Alsace en partenariat avec 77 structures culturelles :

- Spectacles, festivals : 5,50 €
- Musées : accès libre
- Cinémas : 3 €, 4 €
- Pass musées : 15 €

Qui a droit à la Carte culture ?

Pour bénéficier de la Carte culture, vous devez être inscrits dans les universités du réseau Eucor (Strasbourg, Mulhouse-Colmar, Bâle, Fribourg-en-Brigau et Karlsruhe), ou dans un établissement post-bac conventionné avec l'Université de Strasbourg ou l'Université de Haute-Alsace.

Comment l'obtenir ?

> Dans les universités d'Alsace

- 1^{ère} inscription : offerte
- Réinscription : 6,50 €
- Boursiers des universités : offerte

> Dans les établissements post-bac conventionnés

- Dans votre établissement : 6,50 €

Achat et réservation de billets

> Directement à la billetterie des salles partenaires sur présentation de votre Carte culture

> À l'espace Carte culture :

Bâtiment le Platane, allée René-Capitant, campus centre
03 68 85 67 80

infos@carte-culture.org

Du 28 août 2013 au 30 juin 2014

> À la boutique culture :

10 place de la Cathédrale
67000 Strasbourg

03 88 23 84 65

boutiqueculture@cus-strasbourg.net

Du mardi au samedi de 12h à 19h

Validité de la Carte culture

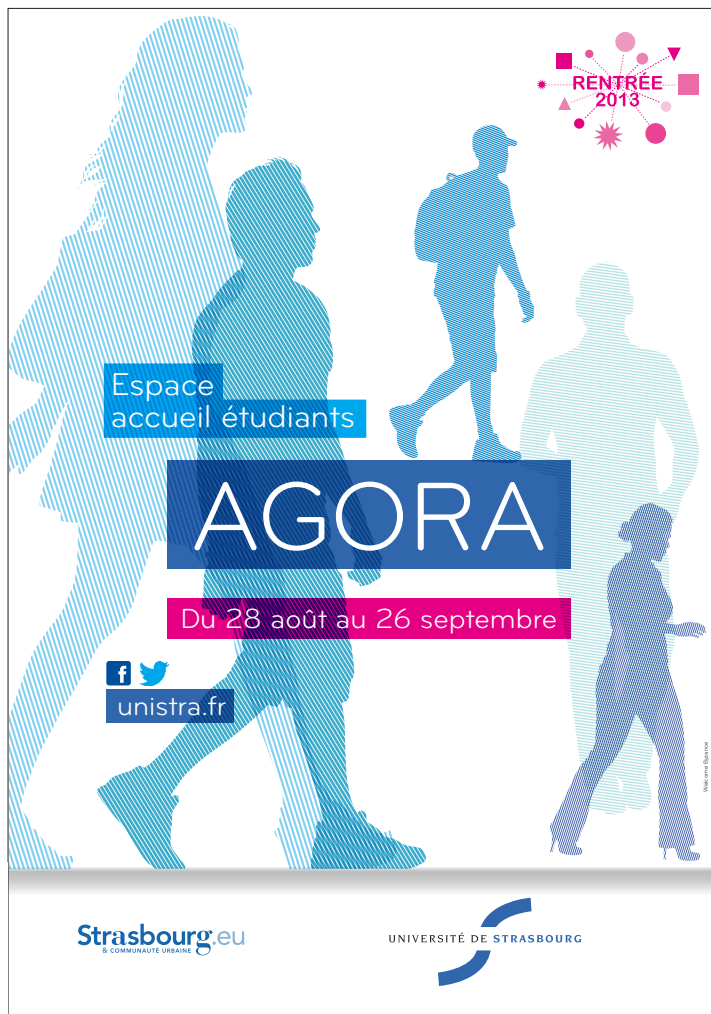
Votre Carte culture est valide du 1^{er} septembre 2013 au 31 octobre 2014, excepté en juillet et août, dans les salles de spectacle, les festivals et les cinémas mais en continu dans les musées.

En cas de perte de votre Carte culture

Rendez-vous à l'Espace Carte culture, muni d'une photo et de 6,50 €.

Informations pratiques et programmation des spectacles accessibles au tarif Carte culture : carte-culture.org





Le Guide de l'étudiant de l'Université de Strasbourg est édité par les services de la communication et de la vie universitaire, en collaboration avec le Service de l'action culturelle, l'Espace Avenir, la Direction des études et de la scolarité, le Service commun de documentation, le Crous, la Communauté urbaine de Strasbourg, le Département du Bas-Rhin, la Région Alsace et le Rectorat de Strasbourg.

Coordination

Caroline Laplane, Stéphanie Meyer-Thomas, Florence Dessenne, Deborah Aubry-Thomas, Fanny Del, Floriane Andrey

Création et mise en page

Welcome Byzance

Photos

Catherine Schröder, Emmanuel Georges, Patrick Bogner, Patrick Bœhler, Sébastien Coly, Crous de Strasbourg

Impression

Gyss imprimeur

INDEX

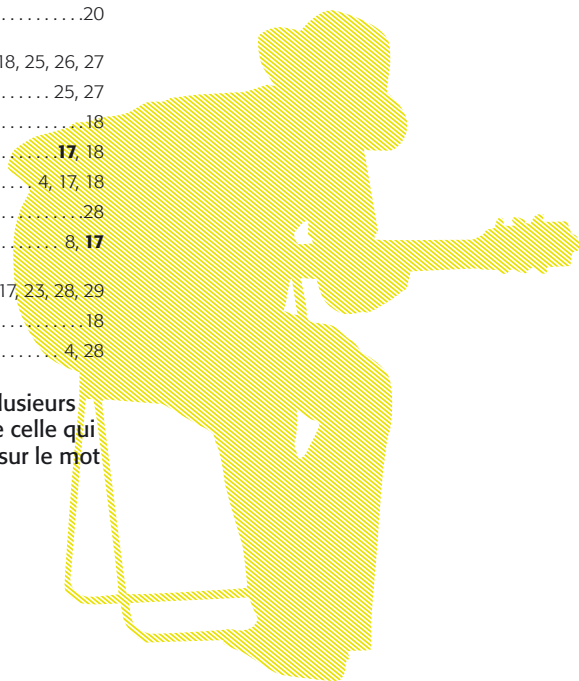
Accès au droit	23	CTS (Compagnie des transports strasbourgeois).....	17, 18
Actions de la rentrée universitaire.....	8	Culture	2, 4, 5, 8, 10, 12, 21, 25, 27 , 28, 29
ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement)	16	Dossier social étudiant.....	12, 14
Aéroports.....	18	Direction des relations internationales.....	11
AFIJ (Association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés)	9	Emploi	8 , 9 , 21, 22, 23
Aides.....	11, 12, 13, 14, 15, 21	École des langues et cultures (ELC)	12
Alliance française Strasbourg Europe	12	Environnement numérique de travail (ENT).....	4
ALS (Allocation de logement à caractère social)	15	Espace Avenir	8, 9
Alumni	5	ÉS - Énergies Strasbourg.....	15
Amicales étudiantes	25	ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation — ex-IUFM).....	7
APEC (Association pour l'emploi des cadres)	9	Étudiants étrangers	2, 8, 11
APL (Aide personnalisée au logement)	15	EUCOR (Confédération européenne des universités du Rhin supérieur)	6, 11 , 29
APT (Autorisation provisoire de travail)	22	Financer ses études.....	12
Assistants sociaux	13, 20, 21	Forum Franco-Allemand	13
Associations	8, 25 , 26, 27	FNAIM (Fédération nationale des agences immobilières)	14
Bibliothèques universitaires	4, 10	Fonds national d'aide d'urgence	13
BNU (Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg)	6, 10	Formalités	22, 23
Bourses	12, 13	Foyers.....	14
Bus	17, 18	Handicap	7 , 8 , 20
CAF (Caisse d'allocations familiales).....	15	IIEF (Institut international d'études françaises)	12
CAMUS (Centre d'accueil médico-psychologique universitaire de Strasbourg)	20	Jardin des sciences	27
CAPE (Commission d'aide aux projets étudiants)	25	LMDE (La mutuelle des étudiants).....	14, 19, 20
Carte culture	27, 28, 29	Logement	12, 14 , 15, 16, 21
Carte de séjour.....	22	Lokaviz	14
Carte d'électeur	23	Maison des associations	26
Carte européenne d'assurance maladie (CEAM).....	19	Médecine préventive.....	19 , 20
Carte nationale d'identité	23	Médiathèques municipales et communautaires	10
Centre de culture numérique	5	MGEL (Mutuelle générale des étudiants de l'Est).....	14, 19, 20
Centres de ressources de langues	11	MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale)	20
Cités universitaires	14	Mission Accueil.....	7 , 8 , 18, 22
Collections des musées universitaires	28	Monéo	4 , 16, 17
Comité régional des sports universitaires (CRSU)	27	Mon pass campus Alsace.....	4 , 8 , 10, 16, 17, 18, 20
Conseil de l'Europe	5	Musées universitaires	28
Conseil général du Bas-Rhin	15	Musique.....	25, 27, 28
Cour européenne des droits de l'homme.....	5	Mutuelles étudiantes.....	14, 20
CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie).....	19 , 20	Orientation	3, 6, 8, 9 , 20
CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Strasbourg)	9, 12, 14, 15, 16, 17, 21 , 25	Papiers	22, 23
CSU (Centre sportif universitaire).....	26	Parlement européen	5
		Partir à l'étranger.....	11

Passeport.....	23
Pôle emploi.....	9
Préfecture du Bas-Rhin.....	22
Publications de l'université.....	3
Rectorat de l'Académie de Strasbourg.....	9
Région Alsace.....	13, 29
Remboursement des soins.....	19
Résidence d'étudiants à Kehl.....	14
Restaurants universitaires.....	4, 16
Réseaux sociaux.....	26, 27
Santé.....	17, 19, 20, 21
SCD (Service commun de la documentation).....	10
Scolarité.....	4, 7 , 9, 13, 16, 20, 26
Sécurité sociale.....	12, 19 , 20, 21
Services culturels universitaires.....	27
Services numériques.....	5
SNCF (Société nationale des chemins de fer).....	8, 18
SPIRAL.....	12
Sport.....	4, 6, 7, 20, 26 , 27
Stage.....	9 , 12, 26
Studios.....	14
SUAC (Service universitaire de l'action culturelle).....	27
SUAPS (Service des activités physiques et sportives).....	4, 26 , 27
SUMPS (Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé).....	20
SVU (Service de la vie universitaire).....	7 , 8, 9, 18, 25, 26, 27
Théâtre.....	25, 27
Train.....	18
Tram.....	17 , 18
Transports.....	4, 17, 18
Université populaire européenne.....	28
Vélo.....	8, 17
Ville et communauté urbaine de Strasbourg.....	6, 13, 17, 23, 28, 29
Voiture partagée (Auto'trement).....	18
Web télévisions.....	4, 28

Lorsqu'un mot est indexé dans plusieurs pages, le numéro en gras indique celle qui contient l'information principale sur le mot en question.

NUMÉROS D'URGENCE

SOS Médecins 67.....	03 88 75 75 75
Centre anti-poison.....	03 88 37 37 37
Croix-Rouge écoute.....	01 44 43 11 00
Drogues info-service.....	0800 23 13 13
Hôpital Civil de Strasbourg.....	03 88 11 67 68
Police Secours.....	17
Sapeurs-Pompiers.....	18
SIDA Info-Service.....	0800 840 800



STRASBOURG



AIME

SES ÉTUDIANTS

WWW.STRASBOURG.EU/AIMESESETUDIANTS

